



AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.I.M.L.

Préavis No 10 / 2016- 2021 Comptes et Bilan 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité directeur de l'A.I.M.L. vous prie de trouver en annexe les comptes de l'exercice 2017 qui bouclent avec une diminution de **Fr. 356'162.30** par rapport au budget, soit **27%**.

Comparaison « Comptes-Budget »

	Comptes		Budget	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	118'886.68	463.10	144'875.00	
Finances	244'647.63	244'633.63	63'400.00	63'300.00
Exploitation	1'787'057.69	1'905'495.27	1'964'400.00	2'109'375.00
Totaux	2'150'592.00	2'150'592.00	2'172'675.00	2'172'675.00

Montant net à charge de l'AIML :

Budget	Comptes	Ecart	%
1'319'410.00	963'244.70	356'165.30	27

Nous vous donnons ci-après quelques commentaires sur les principaux écarts par rapport aux prévisions budgétaires :

COMPTES

Titre 1 – ADMINISTRATION :

Total des charges	F	118'886.68
Budget 2017	Fr.	144'875.00
Écart rapport au budget.	Fr	25'988.32

Titre 2 – FINANCES :

Total des charges	Fr.	244'647.63
Total des revenus	Fr.	244'647.63
Ecart	Fr.	14.-

230.3311.1 Amortissement des ouvrages :

9141.24 : mise en conformité des produits chimiques FeCl3

Préavis No 9/2011-2016 Fr. 26'100.-

9141.25 : installation du dégrilleur fin

Préavis NO 11/2011-2016 Fr. 15'000.-

Presse à déchets sur dégrilleur secondaire

Préavis No 12/2016-2021 Fr. 11'946.70

Grille d'égouttage Type GDE 1000

Préavis 13/2016-2021 Fr. 8'500

Préavis No 17/2011-2016

Demande de crédit raccordement du SIEMV Fr. 183'086.93

230.4801 Prélèvement s / « Fonds de réserve » :

Voir compte 230.3311. Ci-dessus

Fr.244'633.63**Titre 4 – EXPLOITATION****Total des charges. Fr. 1'787'057.69****Total des revenus Fr. 942'250.57****Ecart Fr. 844'807.12****460.3091** Cours spécifique du FES. Certificat et Brevet Fédéral exploitant de STEP**460.3123** Contrat Romande énergie**460.3139.1** Consommation de chlorure ferrique due principalement au traitement des eaux résiduaire et industriel de CREMO env. 60%. AIML env. 40%**460.3141** Entretien courants des bâtiments et ces extérieurs.**460.3154.2** L'entretien des installations et du matériel de la STEP.**460.3154.5** Entretien ainsi que l'augmentation de la consommation électrique racc SIEMV**460.3188** Frais de traitement et d'élimination des boues. Imputation des salaires et charges sociales traitement des boues**460.3801** Attribution de Fr 411'097.50. Taxe de raccordement du SIEMV au « Fonds de réserve » No 9281.1 selon préavis No 17/2011-2016**460.4232** Facturation du droit de superficie à Lucosa et Commune de Lucens.**460.4341** Facturation de la taxe unique de **Fr. 275.-** par nouveaux habitants (clients) raccordé. Montant 555'483.50**460.4356** Analyses CREMO et diverses prestations**460.4356.1** Facturation CRTB. (*Centre régional de traitement des boues*)**460.4361.1** Imputation des salaires sur les comptes 460.3188 – 460.3188 – 460.3154.4/5.**460.4526.1** Taxe micropolluants Fr.9.- par habitant**460.4656.20** Péréquation du transport des boues de SAIDEF.

BILAN

Les travaux activés au BILAN sont amortis comme mentionné ci-après, par prélèvements sur le "Fonds de réserve" constitué, compte du bilan No 9281.1 :

Comptes		Comptes		Capital 01.01.17	Amortissem 2017	Solde 31.12.17	Fin amortis
Amortissement		Bilan					
230,3311	Mise en conformité produits chimiques	9141,24	Fr.	52 201,00	26 100,00	26 101,00	5 ans
230,3311	Installation dégrilleur	9141,25	Fr.	105 001,00	15 000,00	90 001,00	5ans
230,3311	Presse à déchets dégrilleur secondaire	9141,26	Fr.	107 947,70	11 946,70	96 001,00	10 ans
230,3311	Grille d'égouttage Type GDE 1000	9141,27	Fr.	76 501,00	8 500,00	68 001,00	10 ans
230,3311	Transf. techn. suite raccord. SIEMV	9144,27	Fr.	183 086,93	183 086,93	0,00	
				524 737,63	244 633,63	280 104,00	

Le montant total des amortissements prélevé sur le compte 9281.1 "Fonds pour investissements et réparations futures" est de **Fr. 244'633.63** Quant aux versements sur ce compte, il est de **Fr. 411'097.50**, compte 460.3801.

Dès lors, le compte **No 9281.1** « Fonds pour investissement et réparations futures » se monte au 31 décembre 2016 à **Fr. 1'439'775.27**

Un rapport de la Commission de gestion fait partie intégrante du présent préavis.

Néanmoins, nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez désirer et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de donner votre accord à la conclusion suivante

Conclusions

Le Conseil Intercommunal de l'A.I.M.L.,
Vu le préavis No 10 / 2016 - 2021 du Comité directeur,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
Où le rapport de la Commission de gestion,

a d o p t e

Tel que présentés les Comptes et le Bilan de l'exercice 2017 de l'A.I.M.L. et en donne décharge au Comité directeur, à la Boursière et à la Commission de gestion.

Délégué du Comité directeur : M. Sylvain Schupbach, président

Approuvé par le Comité directeur dans sa séance du 25 avril 2018

Au nom du Comité directeur

Le Président



S. Schupbach

Le Secrétaire



E. Berger

Annexes :- Comptes et Bilan de l'exercice 2017
- Rapport de gestion